



La Commission scolaire des Phares consulte la population

Rimouski, le 20 octobre 2005 – En début d'année scolaire, la Commission scolaire des Phares faisait part à la population de son intention de mesurer son degré de satisfaction à l'égard des services qu'elle offre sur son territoire. Après le dévoilement des résultats d'un sondage effectué par Léger Marketing, la Commission scolaire des Phares passe à la deuxième étape de sa consultation: la publication de la chronique interactive « *Cap sur la réussite* », dans le Journal L'Avantage. Cette chronique permettra à la population de communiquer directement avec la Commission scolaire, de faire ses suggestions et commentaires.

La première édition de cette chronique interactive initiée par le Conseil des commissaires sera publiée ce vendredi 21 octobre 2005. Le sujet développé est l'encadrement disciplinaire des élèves dans les écoles. Dans un premier temps, un état de situation est présenté à la population, en décrivant les différentes facettes de l'encadrement. Trois questions sont ensuite posées, dont une qui permet d'accueillir tous les commentaires et suggestions touchant l'encadrement des élèves.

Les gens disposeront d'un délai de deux semaines pour répondre aux questions, en retournant le formulaire publié dans le Journal L'Avantage au Centre administratif de la Commission scolaire, en utilisant le site Internet (www.csphares.qc.ca) ou en laissant un message dans une boîte vocale spécialement prévue à cette fin (723-5927, poste 1016).

Par la suite, une compilation synthèse des réponses reçues sera faite et les conclusions de l'analyse seront publiées quelques semaines plus tard dans le Journal L'Avantage et sur le site Internet de la Commission scolaire, afin de rendre compte à la population des résultats obtenus.

Au cours de la présente année scolaire, quatre ou cinq autres sujets seront abordés via la chronique interactive « *Cap sur la réussite* ». « *Nous invitons donc les gens de notre territoire à participer nombreux à notre consultation qui nous permettra de connaître encore mieux leurs attentes, dans un souci d'améliorer constamment nos services* », explique le président de la Commission scolaire des Phares, M. Raymond Tudeau.